

Carron de 4. tirant  
Officier en chef  
des Engagés des Équipes  
de la Flotte. En retent 53,  
Chemin des Potées à Ergué Armel

Ancien Commandant  
du Juge F.F. ;  
de Bénodet

Archives personnelles de M. FRIANT Hervé.

le 3 juillet 1945. "Le Ministre des Travaux Publics et des Transports témoigne sa satisfaction", à l'officier des Équipages de la Flotte FRIANT et au personnel de la Marine militaire placé sous son commandement pour le dévouement et la célérité exemplaire dont ils ont fait preuve malgré les difficultés techniques de l'opération, au cours des travaux de renflouement du chalutier "L'ETOILE" de l'Est du Port de Concarneau."

Décrit fortant nomination dans la Légion d'Honneur -  
Au Grade de Chevalier.

FRIANT Hervé René, officier des Équipages de 1<sup>e</sup> classe de la XI<sup>e</sup> Région des Forces Navales de l'Intérieur.

"Entré dans la Résistance dès son arrivée en Zone occupée le 22 février 1943. Avec une audace et une habileté remarquables, a mené avec succès la lutte contre la déportation. Tenace, toujours sur le bréche par des démarches incessantes, a procuré des sorties de travail à plus d'un millier de jeunes. Ses efforts ont permis la libération de plus de 200 capturés. A révélé et profondé dans les montagnes pyrénéennes le déjanté pour Afrique du Nord, via l'Espagne, des spécificités demandées par la Marine à Alger.

"A rejoint son poste de combat à l'aube générale, 3.8.1944. Chargé de déminer les ports de la Côte Sud du Finistère, a accompli splendidelement sa mission. Officier énergique, audacieux et plein d'allant, a été un exemple de courage et d'abnégation, en dirigeant avec un rien et une rapidité remarquables, les opérations de déminage des ports de Concarneau et de Bénodet."

- Par décision du Ministre de la Marine, n° 740 du 22 mai 1960, il est cité à l'ordre de l'armée de Terre. - Comptant l'attribution de la croix de

## Guerre avec Palme de Bronze

"Officier plein de courage et d'initiative, a courrié son personnel important à l'ennemi allemand, a rejoint le Corps franc avec lequel il a pris part aux opérations dans le Sud. Ministre et effectué des dégâts très périlleux dans les ports de Béziers et de Concarneau qu'il a ouverts à la navigation.

- L'officier des équipages de 1<sup>e</sup> classe piloté de la flotte Frianç a pris le commandement du remorqueur de Honte Yer "Mastodonte" le 12 avril 1945.  
Le centre Marine Guingamp l'a nommé d'acheminer cet officier jusqu'au 1<sup>e</sup> juin 1945. A cette date le remorqueur du port prendra Yer. Frianç à son rôle d'équipage.
- Sur proposition du ministre de la marine. La médaille de la Résistance est décernée à l'officier des équipages Frianç - le 28 Mars 1945.
- Par décret du 9 Novembre 1944. M. Frianç promu officier de 1<sup>e</sup> cl des équipages de la flotte.

## Quatrième félicitation de la marine le 9 septembre 1944 -

"Le capitaine de vaisseau Lucas, commandant la marine à Brest, demande au Lieutenant de vaisseau commandant le Centre marine à Guingamp, de bien vouloir transmettre ses félicitations à M. l'officier des équipages FRIANT pour les opérations de déminage effectuées avec succès à Béziers et Concarneau".

617 Août 1944. F.T. i. Finisterre. Etat-Major.

"L'officier des équipages de la flotte Frianç est nommé au commandement du remorqueur "Jardapen" et aura comme mission le nettoyage de l'ordre et des ports.

Le chef du 3<sup>e</sup> Bureau

Hymne au Corps Franc de BENOSET.

Refrain

Notre commandant  
Est ce bon Frient  
Avec lui jusqu'à la grande libération  
Et ce tendre père  
Pour nous très sincères  
Nous envoie dans le monde vers de glorieux combats  
A Beuzec cap Sizun  
Audierne et d'autres par lieux  
Nous avons fait un important butin  
Quand tout s'est fini  
Avec les Magis  
Pour le l'Corps Franc Content  
Hourrah ! notre commandant !

1<sup>er</sup> couplet

Le voilà l'héroïque Corps Franc de Benolet  
Qui marche sans arrêt  
Au feu et toujours prêt  
Depuis longtemps beaucoup étaient d'aussi personnes  
Véllant partout les temps, dans l'espérance  
Jusqu'à présent nous étions tous dans gloire  
Notre seul but toujours fut le Victoria.

2<sup>e</sup> couplet

Le sont tous des bons p'tits gars qui n'ont pas peur  
Et qui ont tous à cœur  
Venger nos grand malheurs  
Plouet, Yaho, Prosper et notre chef Jojo  
S'iment temps maléfis et les avants  
avec eux nous ferons toute les batailles

Bravant le feu , la mort et la misere .

3<sup>e</sup> Complet :

Et lorsque nous des cendres au bon repos  
Nous allons au bistrot , bois du Vieux Bouloigne  
Les femmes , le vin , nous procurant des plaisirs divins  
Cela est certain très certain que nous marins  
Et dans les rues nous chantons à tue - tête  
Bacchus , Vénus , témoins de l'allégresse .

0 0 0 0  
0

Archives personnelles de M. Briant Hervé René  
Officier des Équipages - N° le 6 Janvier 1903  
au Juck (Flin)

par décret du 3 février 1958 promu au grade  
d'Officier des Équipages en chef des Équipages  
de la Flotte, pour compter du 1<sup>er</sup> janvier 1958

Par décret du 23 mars 1957. <sup>Nommé</sup> Officier du Mérite  
Maritime.

Par arrêté du 15 octobre 1954 promu officier  
d'Académie.

le 18 décembre 1956. Témoignage officiel de  
Satisfaction du Secrétaire d'Etat à la Marine.

Promu au grade d'Officier principal des  
Équipages de la Flotte par arrêté du 1/7/1952

le 15 novembre 1949. Témoignage officiel de satisfaction  
à l'officier de 1<sup>re</sup> classe des Équipages de la  
flotte Briant. Commandant l'Ecole de  
Pilotage du Rhin "pour avoir, avec un zèle et  
une compétence remarquables, mené à bien l'exécution  
de l'Atlas des croquis du Rhin".

24 mars 1948 : "Atlas des Cartes du Rhin".

"Le capitaine de vaisseau Commandant les Forces  
Maritimes du Rhin a fait parvenir 3 atlas de cartes  
du Rhin levées par l'Ecole Militaire de Pilotage de  
Saint Loar et dont l'impression et la reliure  
ont été réalisées par le Service géographique du T.O.A.

Le général Commandant Supérieur des Troops  
d'Occupation est heureux d'achever ces précisions.

et ses renouements au 1<sup>er</sup> Maître Pilote de la Flotte  
Dury et à l'Officier des Équipages Frianç pour le  
renommable travail qu'ils ont accompli, ainsi qu'au  
Service géographique des T.O.A. pour la présentation  
très soignée de ces documents.

Le 30 juillet 1946. des Ministre des Armées à M. le Capitaine  
de Vauzeau, Commandant les Formations Maritimes  
du Rhin.

" Par décision du 25 juillet 1946, les commandements  
d'unités affectées à des opérations de Résistance élues  
par cet officier, du 6 juillet 1944 au 1<sup>er</sup> juillet 1946.

Le Ministre des Armées fait constater :

Par décision du 11 juillet 1946, l'Officier de 1<sup>re</sup> classe  
des Équipages FRIANÇ a été nommé au commandement  
de l'École de Pilotage du Rhin. " et enjoint à  
tout le personnel de cette école de le reconnaître comme tel  
et de lui obéir dans tout ce qui il commandera  
pour le bien du service et le succès des armes de la France.

Prix de commandant. " L'officier de 1<sup>re</sup> cl des Équipages  
de la Flotte Frianç, désigné par Note Express N° 1420  
P. M. 1/E du 21/8/1945 prendra le commandement  
de l'École de Pilotage, le samedi 22 dec<sup>r</sup> 1945, à  
11 heures, à bord du "Marsouin" en remplacement  
de l'officier chef des Équipages honoraires  
Pilote de la Flotte MERCIER. (appelé à être démonté)

Le Capitaine de Vauzeau (LE HAGUE) Commandant  
les Formations Maritimes Françaises du Rhin le fera  
reconnaitre.

Par décision du Ministre de la Marine, le décret du 27 juillet  
1945, l'Officier des Équipages de la Flotte Frianç  
a été nommé au commandement du remorqueur  
"Mastodonte" à la fin 201 commandement le  
12 avril 1945 et enjoint... etc -----/ formule  
bien meilleure voir sur le bord

Archives personnelles de M. Friant Hervé.

(Au crayon)

E.M 3<sup>e</sup> Bureau - Guinguet. L'officier des équipages de la Flotte Friant est commandé pour le nettoyage de la rivière de l'Edet, de Guinguet à Bézédet.

Le 13 Août 1944.

Cachet du 3<sup>e</sup> Bureau

(Au crayon)

E.M. 3<sup>e</sup> Bureau. L'officier des équipages Friant est autorisé à mettre un pied à ou plusieurs de sections de 27 ans (S/off et hommes) pour assurer la sécurité.

Le 13/8/1944.

"Cachet  
Résistance Transocean  
avec Noix de Lorrande."

Cachet du 3<sup>e</sup> Bureau.

F.F.I. Finistère

Promotion

Etat-major

En exécution des instructions du Gouvernement Français d'Algérie, et en vertu des pouvoirs qui m'ont été conférés par son décret militaire, je nomme:

L'officier des équipages de 2<sup>e</sup> classe  
Friant H.R.M.

au grade d'officier des équipages de 1<sup>re</sup> classe  
à compter du 12 Août 1944.

Le Lieutenant-Colonel  
chef départemental du F.F.I.

Sigle: Bertrand.

Vichy , le 8 juillet 1944

Le Comte - G. Mirel  
Secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies

Friant (H.A.T) O.E. 2<sup>e</sup> Cl.  
S.L.O.M. Bust

" Par décision du 7.7. 1943 un témoignage officiel de satisfaction a été accordé à cet officier pour le motif suivant : " Détaché à Guingy par le Directeur du S.L.O.M. Bust et chargé du placement du personnel démantelé de la région Sud. Ministère, n'épargna ni son temps ni sa peine pour remplir ses fonctions souvent délicates.

Par son dévouement, ses nombreuses démarques personnelles, et sa tenacité a réussi les publications à moyen à bien près de deux cents enquêtes officielles, donnant ainsi le preuve de l'esprit social le plus élevé et accomplissant pleinement une des tâches essentielles du service des œuvres de la Marine "

" Le 20 juillet 7. Cabellon, Administrateur du Centre d'Hébergement à ~~le~~ Friant entouré, à titre permanent, l'accès du Centre à M.

Friant Hervé, le le 6 Janvier 1902 à Le Juch (Finistère) officier des Engagés de la Flotte, chef du Service local des œuvres de la Marine cet officier étant déclaré pour défendre les biens réels des ~~Sous~~ 125 îles maritimes.

Guingy, le 23 Mai 1944  
L'Administrateur.

Cachet

• Camp d'Hébergement Surveillance  
Guingy.

Archives Personnelle de M. l'Officier des Equipages Frianç

F. Y. Port

le 2 mai 1944 (N° 4632)

Le Maire de la Commune de  
Penmarc'h

M. le Comte Guirec  
Commandant le Génie  
à Brest

Auricel,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention  
sur l'activité de l'Officier des Equipages chargé du  
S. L. O. Y. à Guingamp.

Cet officier a rendu beaucoup de services à ma  
Commune l'année dernière, en entretenant plusieurs fois  
des démarches auprès des autorités accusantes dans le  
but de faire régulariser la situation des Maires des  
classe 1919, les 4 et 21, au point de vue carbes de travail.

En mars dernier, les allemands ont arrêté et  
interné 10 hommes de Penmarc'h pour s'être tenu  
à la recherche de Chienfoult, aux environs d'un  
champ de mines. J'ai fait plusieurs démarches auprès  
de M. le Préfet à Guingamp en vue de la libération  
de mes administrés.

Point des internés n'étant pas remis en  
liberté et je bois pouvoir vous affirmer que le  
chef du S.L.O.Y. a droit à leur vive recommandation  
par suite de ses interventions auprès des autorités allemandes.

En ma qualité ~~de~~ <sup>d'ancien</sup> Mairie, je m'empresse de  
vous signaler les services rendus par cet officier aux  
habitants de ma commune.

Le Maire

Signd. Dethouvelles

Jacques Dethouvelles, Ingénieur  
électricien, ex chef de l'œil.

Vichy, le 25 février 1944.

¶ 36. P.M. /1 - Par décret du Ministre d'Etat  
à la Marine et aux Colonies, l'officier de 2<sup>e</sup> C.  
des équipages de la Flotte (14.P.M.) a été mis à la  
disposition du Service Central des Armées de la Marine  
pour être affecté au service local de cet organisme  
à Brest (Finistère) après sa démobilisation-----

Le S.C.O.M. à quinze . Square de l'Eveché . Bd de  
Kerguelen - Quimper

Archives personnels et r. d'officiers des Equipes de l'Armée  
Autorisation de conserver son sabre.

Sicherheitspolizei (S.D.) Kommando.

Rennes

J.I pol

### Bescheinigung

Der ( Name, Vorname, Dienstgrad, Wohnort,  
Strasse, Hausnummer )

Officier des Equipages de 2<sup>e</sup> cl. Heine  
Friant aus Engue-Armel / Fin.

ist berechtigt

..... Pistole (n) Fabrikmarke ..... Nr. ....  
Kaliber ... und folgende Seitenwaffen, Jäbel  
bei sich in der Wohnung aufzubewahren  
Zum Tragen der Waffen ist er nicht berechtigt  
Die Überlassung der Waffen an Dritte ist  
unzulässig.

Im Todesfall hat unverzügliche Abgabe  
der Waffen an die Dienststelle zu erfolgen,  
die diese Bescheinigung ausgestellt hat

Rennes den 19. 1. 1943.

Anlage A.

Meldeausweis

..... officier des Equipage de 2<sup>e</sup> cl  
Heine Friant .....

Der obige hat sich hiermit gemeldet  
... Wurde .. aufgegeben, sich künftig jeden  
5. des Monats beim Sicherheitspolizei (S.D.)  
Aussendkommando in Gruppen zu melden.  
Waffenschein für Jäbel erteilt .....

Pémission de 3 mois ~~est~~ avec soldes de présence le  
12.12.42, ~~demandé~~ accordé par Bureau du personnel  
de Toulon.

Bulletin individuel de démobilisation P. en date  
du 12 dec<sup>e</sup> 1942

Toulon le 8 Novembre 1942  
yacht "L'Incomprise"

Mission Recherche et sauvetage  
de Police  
Etat-major  
3<sup>e</sup> 289. E 11. 1

Grosho

Objet Commandement du "L'Incomprise."

En cas d'absence du Capitaine de Vaisseau  
Commandant la D.M.P., le Commandement  
du "L'Incomprise" sera assuré par l'Officier des  
Équipages de 2<sup>e</sup> Cl. Riant.

Groupes des élèves Pilotes  
de la Flotte

D.L. Bigot

La Pêcherie, le 21/3/1942

... Officier de 2<sup>e</sup> Cl. des Équipages de la  
Flotte Pilote Riant H.R.H. sera mis en route  
de façon à se retrouver au dit port avril à  
Toulon où il reçoira une nouvelle affectation....

le 21 mars 1942

Conformément au message -- S'f. E. Riant  
du service à bâche de la Marine à Tunis sera  
débarqué et destiné au service à bâche de la 3<sup>e</sup>  
régim Maritime le 27/3/1942 --

Archives Personnelles - Office des Équipages Flottilles

2.4. Fiant Henri ... son arrêté du 9 mars 1942  
- nommé en grade d'officier de 2<sup>e</sup> classe des  
Équipages de la Flotte par congé du 11 mars 1942

Pour congé du 16 mai 1941, le Premier-maître  
Pilote de la Flotte Fiant Henri - Matricule  
110.468.2 - destiné au "Groupe des Audos en  
Sardaigne à Sidi-Abdallah / au Chérif comme  
Instructeur à l'École de Pilotage - - - -"

Le 22 mai 1940.

Le Premier-maître pilote de la Flotte Fiant  
Henri ... sera débarqué du transport "Assilia"  
le 22 mai et destiné au Curiané "Courbet" à  
la date du 23 mai 1940, avant tout mouvement.

Le 9 octobre 1939,

... le 1<sup>er</sup> maître pilote Fiant Henri, débarqué du  
"Chayois" le 24 août Ap. dis. mis en résidence  
par le 1<sup>er</sup> Acjot du "Cdt Rivière" du  
25 août au 31/9/39. (Mouvements des officiers  
mauvais Pilotes de la Flotte à leur débarquement  
de l'École de Pilotage - - - ont été mis en  
route par le "Défense du littoral de Brest" le  
3 septembre.

Le 6 avril 1932 - Témoin

Le 6 mai 1932. "Point exceptionnel" de l'Orne  
où il était 1<sup>er</sup> maître pilote au départ.

En Août 1919. Il était Quartier-maître